

Intra CL

Public

1 groupe de la caf de blois

Modalités pratiques

2 jours soit 14 heures de formation

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site

EGOC [Sessions à venir]

Nous contacter pour suivi

des programmations et

des planning sur

www.egoc.org

Catégorie

Chantiers locaux

Tarifs

Modalités d'animation

Formateur

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

Formation/action - Accompagnement au déploiement de la CTG - Module 2 - CAF 41

MAJ : Dimanche 05 juillet 2026

Contenu

Enjeux/Contexte de la formation

La convention territoriale globale s'inscrit dans le renforcement de la territorialisation des politiques familiales et sociales (CF COG 2013/2017). La lettre circulaire 2013-205 indique dans sa première partie trois enjeux relatifs au déploiement de cette dernière :

1) « La Ctg constitue une démarche stratégique à même de structurer et valoriser l'offre globale de service de la branche Famille »

2) « La démarche procède d'une orientation politique portée par le conseil d'administration ainsi que d'un pilotage volontariste et resserre'porté par la direction de la Caf »

3) « Les Caf disposent d'atouts pour initier une approche territoriale globale et, au-delà d'un rôle de prestataire de service ou de simple financeur, se positionner dans un rôle de coordonnateur des politiques sociales et familiales sur un territoire »

Pour autant le déploiement n'est pas simple pour les équipes notamment sur la notion de la plus-value de la CTG pour l'ensemble des services CAF, comme sur la dimension de coopération inter-service que cela impulse.

Le décloisonnement et la transversalité inter-service est un processus nécessaire mais qui ne semble pas acquis par les équipes CAF. L'enjeu est de clarifier, rendre plus visible et plus cohérente l'action de la CAF sur un territoire défini.

La CTG à une dimension interne, avec la coopération inter-services et une dimension externe avec la mobilisation des collectivités et des acteurs.

Dans ce contexte, la CAF de Blois souhaite une formation - action sur le

déploiement de la CTG sur afin d'ajuster à la réalité de leur territoire et des services CAF, le déploiement de la CTG sur le département.

Module 2 : Innover par une démarche territoriale participative : Impulser une démarche pour permettre l'engagement sur des champs communs

Durée : **2 jours**

Dates : **sous réserve de validation : 16-17 octobre 2017**

Objectifs:

Objectifs	Horaire	Contenu
Module 2 / Innover par une démarche territoriale participative, s'appuyer sur le diagnostic partagé		
Jour 1 - 16 Octobre 2017		
Construire une démarche territoriale participative	9h-9h45	Inclusion, démarrage du module 2
	9h45-12h30	Les étapes du diagnostic partagé sur un territoire Les démarches participatives comme processus conscientisant Identifier les ressources et la dynamique des territoires Utilisation de la carte des partenaires et de la stratégie des alliés
	12h30-13h30	Repas
Construire les premières rencontres avec les collectivités les EPCI	13h30-16h30	Savoir impulser et animer la démarche Mobiliser les collectivités et porter une attention aux priorités des EPCI Ouvrir la démarche aux acteurs Identifier les thématiques prioritaires
Bilan	16h30-17h	Bilan de la 1 ^{ère} journée

Objectifs	Horaire	Contenu
Module 2 / Innover par une démarche territoriale participative, s'appuyer sur le diagnostic partagé		
Jour 2 - 29 septembre		
Savoir animer une démarche participative	9h-9h45	Inclusion, mise en route de la formation
	9h45-12h30	Construire une démarche participative Savoir adapter une démarche à un territoire Savoir observer les territoires pertinents Identifier les postures attendues
	12h30-13h30	Repas
Adapter la démarche aux particularités des 5 territoires du Loir-et-Cher	13h30-16h30	Partager les situations particulières des territoires CTG Impulser la dynamique autour des diagnostics partagés Adapter les démarches aux territoires
Bilan	16h30-17h	Bilan du module 2

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:



Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
